

D1D - Bureau des Personnels Enseignants du 1^{er} degré public

Le Mans, le 17 janvier 2025

Benjamin BIGOT
Chef de division

Dossier suivi par :
Angela SYLLA
Cheffe de bureau
Tél : 02 43 61 58 29

Sarah COUTY
Tél : 02 43 61 58 28

Mél : postes-specifiques72@ac-nantes.fr
19 boulevard Paixhans
CS 50042 72071 LE MANS CEDEX 9

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré public
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation nationale

Objet : Mouvement intra-départemental – poste à profil – rentrée 2025

Références :

- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports du 22 octobre 2024,
- Lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité du 17 janvier 2022,

La présente note a pour objet de vous informer de la mise en place d'un mouvement intradépartemental sur postes à profil pour la rentrée 2025.

Ce mouvement est organisé en amont des opérations de mouvement intradépartemental. Les postes à profil sont listés en annexe. Ils font l'objet d'une modalité de recrutement pour laquelle l'adéquation poste/profil doit être la plus étroite, ce qui conduit à une sélection des candidats hors barème. Tous les postes à profil font l'objet d'une fiche descriptive disponible via le lien suivant : [fiches de poste – postes à profil rentrée 2025](#).

A noter que les postes à exigences particulières feront l'objet d'une publication ultérieure, lors de la diffusion de la circulaire relative au mouvement intradépartemental 2025.

I - Modalités de candidature

L'acte de candidature se formulera par voie dématérialisée à partir du lien suivant : [candidature postes à profil](#). Chaque enseignant complètera l'ensemble des champs obligatoires et validera sa demande afin d'en informer le bureau des personnels enseignants du 1^{er} degré public, en charge du traitement des candidatures.

Pour postuler sur plusieurs postes, il sera nécessaire de compléter le formulaire autant de fois que de postes demandés.

Les justificatifs suivants seront à transmettre directement via le formulaire en ligne :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Rapport d'inspection/rendez-vous de carrière le plus récent, le cas échéant

Les candidatures envoyées par courriel ne seront pas prises en considération, les démarches doivent exclusivement être effectuées en utilisant [le formulaire en ligne](#).

Par ailleurs, les enseignants tiendront informés leur IEN de circonscription de leur(s) candidature(s).

II – Traitement des candidatures

La phase d’instruction des dossiers et de convocation aux entretiens se déroulera à compter du 3 mars 2025 jusqu’au 28 mars 2025.

Les enseignants candidats convoqués à un entretien seront informés par courriel sur leur messagerie académique.

Une commission départementale recevra les candidats en entretien et procédera à un classement de ces derniers.

III – Modalités d’attribution des postes à profil

Les candidats retenus par la commission départementale se verront proposer un poste en fonction de leur rang de classement. Cette affectation se fera à titre définitif et annule la possibilité de participer au mouvement intradépartemental par barème.

En cas de vacance d’un poste à profil constatée postérieurement à la campagne, des entretiens pourront être organisés à destination des enseignants n’ayant pas été reçus en entretien et ayant candidaté dans le cadre de la présente campagne.

IV – Calendrier

Opération	date
Ouverture des candidatures en ligne	29 janvier 2025
Date limite de dépôt des candidatures en ligne	2 mars 2025
Phase d’instruction des candidatures et d’organisation des entretiens de recrutement	Du 3 mars 2025 jusqu’au 28 mars 2025
Notification des résultats	A compter du 31 mars 2025

L’Inspectrice d’Académie,
Directrice Académique des Services
de l’Éducation Nationale



Dominique POGLIO